

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil quatorze, le 29 septembre**, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 23 septembre 2014**

Nombre de Conseillers Communautaires	
<b>En exercice</b>	<b>61</b>
<b>Présents</b>	<b>54</b>
<b>Votants :</b>	<b>58</b>
<b>Pour :</b>	<b>58</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>

**PRÉSENTS :**

**Titulaires :**

Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Nadine ÉLOI, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Claude MALAURIE, Pierre AUGUSTE, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY,

Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléants :**

Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Annie MARTY représente Jean-Marie SALVETAT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD, Marc CHAPON représente Laurent MONTEIL.

**EXCUSÉS**

**Titulaires :** Didier CLERJOUX, Jean-Michel LAGORSE, Annie DELAGE donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Yves MOREAU donne pouvoir à Nadine ELOI, Isabelle COMBESCOT, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE.

**SECRÉTAIRE :** Mme Josiane LEVISKI

**OBJET : Tarification du transport scolaire pour l'année 2014/2015**

Monsieur le Président propose à l'assemblée :

- De fixer la tarification 2014/2015 du transport scolaire sans changement par rapport à l'année précédente.
- D'arrêter les modalités de règlement de la participation des familles en cas d'inscription et de désinscription en cours d'année scolaire ainsi :

En cas d'inscription ou désinscription en cours d'année, tout trimestre entamé est du sachant :

- que le premier trimestre débute à la rentrée scolaire et se termine aux vacances de Noël ;
- que le deuxième trimestre débute à la rentrée des vacances de Noël et se termine aux vacances de printemps ;
- que le troisième trimestre débute à la rentrée des vacances de printemps et se termine à la fin de l'année scolaire.

Le retour de la carte de transport scolaire de l'élève auprès des services de la communauté de communes valide les désinscriptions en cours d'année.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **FIXE** la participation des familles aux transports scolaires ainsi :

Situation de l'élève	Cotisation réglée au Département	Participation de la Communauté de Communes	Participation de la famille
Elève ayant droit des cycles primaires et maternels	61,00 €/élève	28,99 €/élève	32,01 €/élève
Elève ayant droit du cycle secondaire	138,00 €/élève	73,98 €/élève	64,02 €/élève
Elève ayant droit interne	110,00 €/élève	45,98 €/élève	64,02 €/élève
Elèves ayant droit partiel des cycles primaires et maternels	122,00 €/élève	0,00 €/élève	122,00 €/élève
Elève ayant droit partiel du cycle secondaire	214,00 €/élève	149,98 €/élève	64,02 €/élève
Elève ayant droit partiel interne	214,00 €/élève	0,00 €/élève	214,00 €/élève
Elève non ayant droit	458,00 €/élève	0,00 €/élève	458,00 €/élève

- **ARRETE** les modalités de règlement de la participation des familles en cas d'inscription et de désinscription en cours d'année scolaire susmentionnées,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se référant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à TERRASSON-LAVILLEDIEU, le 30/09/2014.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.